



**AgEcon** SEARCH

RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

*The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library*

**This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.**

**Help ensure our sustainability.**

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

[aesearch@umn.edu](mailto:aesearch@umn.edu)

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

*No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.*

---

## Comportement sociologique et crédit en agriculture

Louis Raoul

### Abstract

The development of farm credit in France interests the sociologist for three reasons. By the study of farmers' behaviour with respect to farm credit, the economic and social evolution can be measured, the decision making of expenditure and investment and finally the attitude of the farmers towards saving and towards banking institutions can be determined.

### Résumé

Le développement du crédit agricole en France intéresse le sociologue à un triple point de vue. L'étude du comportement des agriculteurs devant le crédit agricole permet en effet de mesurer l'évolution économique et sociale, de définir les mécanismes de décision concernant les dépenses et les investissements, enfin de mieux connaître l'attitude des exploitants en matière d'épargne et d'établissements bancaires.

---

### Citer ce document / Cite this document :

Raoul Louis. Comportement sociologique et crédit en agriculture. In: Économie rurale. N°73, 1967. Le financement de l'agriculture dans les sociétés industrielles (deuxième partie) pp. 15-24;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1967.1978>

[https://www.persee.fr/doc/ecoru\\_0013-0559\\_1967\\_num\\_73\\_1\\_1978](https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1967_num_73_1_1978)

---

Fichier pdf généré le 08/05/2018

# COMPORTEMENT SOCIOLOGIQUE ET CREDIT EN AGRICULTURE

par Louis RAOUL

du Groupe de sociologie rurale, CES

Le développement du crédit agricole en France intéresse le sociologue à un triple point de vue. L'étude du comportement des agriculteurs devant le crédit agricole permet en effet de mesurer l'évolution économique et sociale, de définir les mécanismes de décision concernant les dépenses et les investissements, enfin de mieux connaître l'attitude des exploitants en matière d'épargne et d'établissements bancaires.

## SOCIOLOGIC BEHAVIOUR AND CREDIT IN AGRICULTURE

*The development of farm credit in France interests the sociologist for three reasons. By the study of farmers' behaviour with respect to farm credit, the economic and social evolution can be measured, the decision making of expenditure and investment and finally the attitude of the farmers towards saving and towards banking institutions can be determined.*

Le développement du Crédit agricole en France, mérite l'attention : en quoi a-t-il été la cause ou la conséquence des diverses phases de mutation de l'agriculture française depuis 20 ans ? Quelles en ont été les implications dans la vie économique et sociale des agriculteurs ?

Une recherche de type sociologique pour l'étude du crédit à l'agriculture présente un triple intérêt : le comportement en face du crédit peut être envisagé comme un indice du changement économique et social, comme un moyen d'investigation des mécanismes concrets de décision en matière de dépenses et d'investissements, enfin comme une expression de l'attitude des agriculteurs à l'égard de l'argent, de l'épargne et des institutions bancaires.

### Un indice du changement économique et social

L'évolution du comportement des agriculteurs face au crédit constitue un précieux indice du changement économique et social. Sur le plan économique, la disparité du développement d'une région à l'autre influe inmanquablement sur la vitesse de rotation du capital et sur les montants des flux financiers mis en œuvre. D'un point de vue sociologique, les valeurs traditionnelles et les normes de comportement se sont avérées autrefois défavorables à l'usage du crédit : économiser constituait une des fins de l'activité économique. On n'achetait un matériel, par exemple, que si l'on disposait des fonds nécessaires. Les comportements quotidiens suivaient ainsi des normes directement inspirées par la valorisation sociale de l'épargne. Par contre,

avec l'introduction du crédit, les valeurs et les normes d'antan ont perdu de leur importance contraignante et ne subsistent plus qu'accessoirement : l'exigence de rentabilité tend à supplanter le souci de conservation du patrimoine familial, le crédit à l'investissement à prendre le pas sur le crédit à la consommation (fréquent dans l'ancienne paysannerie) et le calcul économique sur l'empirisme.

Une typologie des comportements à l'égard du crédit peut ainsi être établie tant à partir du degré de développement économique et du taux de croissance de chaque région, qu'à partir des habitudes mentales et des échelles de valeurs propres à chaque société rurale. L'étude de cas concrets permet seule d'aboutir à cette typologie : en effet elle utilise simultanément l'approche sociologique et l'analyse statistique, et s'appuie sur les connaissances des économistes, juristes et financiers.

### Un moyen d'investigation des mécanismes concrets de décision en matière de dépense et d'investissement

L'étude du comportement des agriculteurs en face du crédit ne peut se faire sans connaître les contraintes et les imitations qui les ont conduits à faire une dépense, et, par là, à emprunter, et les mécanismes de cette double décision.

Emprunter n'est qu'un aspect, privilégié ici, du comportement économique des agriculteurs. La décision d'investir et la décision d'emprunter sont conditionnées, l'une et l'autre, à la fois par le système de production et la situation économique de l'exploitant (notamment ses possibilités financières), le

projet social de la famille et le système de normes et de valeurs de la société locale.

La typologie des comportements en face du crédit se double ainsi de schémas de décision en matière d'investissement. La recherche présente contribue, de ce fait, à une meilleure connaissance des agents essentiels du comportement économique en agriculture.

**Une expression de l'attitude des agriculteurs en face de l'argent, de l'épargne et des institutions bancaires**

En étudiant le comportement en face du crédit, on est amené à examiner le comportement financier dans son ensemble.

Dans une économie autarcique, l'argent était rare et servait à augmenter le capital par la thésaurisation. De nos jours, son usage quotidien est lié à la consommation familiale et à la trésorerie de l'ex-

ploitation. Quelles formes l'épargne revêt-elle actuellement ? Quels sont les mécanismes de l'évolution observée ? L'augmentation de la consommation et de la diversité de cette dernière n'a-t-elle pas déterminé un changement d'attitude en face de l'argent et de la thésaurisation, grâce à la diffusion de modèles de consommation « urbains », par exemple ?

Comme pour les autres institutions, les attitudes des agriculteurs à l'égard des organismes bancaires s'inspirent, certes, de la représentation qu'ils se font de leur pouvoir et de leur position stratégique dans la société globale ; mais, de plus, elles s'avèrent en partie spécifiques au commerce de la banque. Les comportements en face du Crédit agricole trouvent leur origine dans ces attitudes, les règles du jeu imposés par le banquier obligé, par ailleurs, les agriculteurs à adopter des procédures et à accepter des contraintes juridiques et financières qui limitent concrètement leur liberté d'action.

## CARACTERISTIQUES ESSENTIELLES DE L'APPROCHE SOCIOLOGIQUE

L'approche sociologique du comportement des agriculteurs en face du crédit doit, pour être fructueuse, se situer dans une perspective dynamique et faire apparaître l'unité du comportement économique des agriculteurs.

**L'analyse dynamique**

L'approche sociologique permet d'étudier le comportement de plusieurs manières ; mais l'analyse dynamique donne, seule, le maximum de fécondité à la recherche.

On souligne communément l'originalité du comportement des agriculteurs face au crédit. On pense que les agriculteurs sont plus favorables à l'épargne et défavorables au crédit. Des sondages de l'Institut Français d'Opinion Publique (I.F.O.P.) confirment ce jugement sans toutefois relever des différences très significatives avec le reste de la population (enquêtes de septembre 57 et juillet 61) :

D'après ces chiffres, la thésaurisation est mieux admise chez les agriculteurs que chez les non-agriculteurs. Par contre, on observe une plus faible proportion de ruraux (habitants des communes de moins de 2.000 habitants, incluant la grande masse des agriculteurs) favorables au crédit.

	Agriculteurs	Non-agriculteurs
« On n'a pas tort de mettre de l'argent de côté »	32	27
« On a tort de mettre de l'argent de côté »	24	31
	Ruraux	Non-ruraux
Favorables au crédit	48	58
Défavorables	39	33

Cependant, l'utilisation du crédit reçoit plus d'approbation que sa non-utilisation, que l'on soit ou non rural. Par contre, thésauriser est plus considéré comme un comportement raisonnable par les agriculteurs que par les non-agriculteurs qui tendent à croire qu'on a tort de le faire.

Bien que représentatifs de la totalité de la population française, ces résultats ne font que suggérer des hypothèses de recherche; il convient de rendre compte de la diversité des situations et des comportements à travers la France rurale.

D'un simple point de vue statique, on observe dans une même région plusieurs façons de gérer une exploitation. Les modes de gestion varient en fonction de la structure de l'entreprise et de celle de la famille, de la mentalité (« capacité d'entreprendre » par exemple) et du niveau technique de l'exploitant, des circuits commerciaux... et commandent, dans une bonne mesure, les comportements en face du crédit et de l'épargne.

De même, des différences interrégionales subsistent. Elle tendent à s'estomper avec la transformation de l'agriculture (introduction de formes de gestion « industrielle », par exemple), et des sociétés locales (introduction de modèles de comportement « urbain » en particulier).

Mais on ne peut pas se contenter de photographier à un moment donné des situations et les comportements qui leur sont liés; il faut encore en saisir les principes d'évolution, c'est-à-dire passer d'analyses statiques et synchroniques à des analyses dynamiques et diachroniques. L'approche sociologique tâche, en ce cas, de montrer l'interaction des facteurs explicatifs, et non plus seulement des covariations ou des corrélations.

Un exemple, du reste bien connu, en donnera une illustration: les rapports entre les agriculteurs et les institutions bancaires se sont modifiés assez récemment. Comment les agriculteurs se sont-ils prêtés à l'innovation dans le domaine bancaire ?

D'abord réticentes, les relations avec le Crédit agricole deviennent plus familières et finalement prennent leur place dans la vie quotidienne; la thésaurisation domestique laisse place aux comptes de dépôts à vue, suivis de la vulgarisation du chèque. De même, l'épargne à terme est désormais confiée par les agriculteurs au chef de bureau du Crédit agricole qui tâche de la canaliser vers les emplois les plus utiles au gré de la Caisse Nationale de Crédit agricole; la sécurité recherchée par beaucoup d'exploitants modestes leur paraît garantie par l'institution et par leur confiance en ses représentants. Ainsi, au lieu d'amasser les espèces et de les laisser improductives, on sait désormais les placer au Crédit agricole et se servir d'un chèque.

Plusieurs facteurs ont été déterminants. La nécessité économique et humaine de la mécanisation après 1945 pousse les agriculteurs à emprunter auprès du Crédit agricole pour bénéficier de conditions avantageuses. L'action de l'organisme bancaire pour développer l'usage des chèques et des dépôts (informations écrites, réunions...), la dispa-

rition lente de la conception d'une exploitation familiale autarcique, et enfin l'adoption de schémas de conduite urbains ont fait lever des résistances qui tenaient à des valeurs anciennes, telles que le caractère humiliant de l'emprunt, l'attachement aux espèces métalliques et la valorisation excessive de la thésaurisation.

### ***L'unité du comportement économique des agriculteurs***

L'approche sociologique révèle l'unité du comportement économique des agriculteurs qui revêt de multiples aspects (tels que la décision d'investir, le comportement de gestion ou le comportement d'emprunt), mais garde à travers eux une remarquable unité. Cette dernière est attestée par la nécessité, lors de l'étude des comportements en face du crédit, de prendre en compte la totalité de ce comportement économique dont la méthode sociologique ne peut pas rendre compte à elle seule.

Lorsque les agriculteurs empruntent, les modalités de l'emprunt découlent souvent de son objet, mais la situation et les motivations qui poussent à emprunter varient en fonction de l'emprunteur. Il faut donc se demander si les « besoins » exprimés répondent à des nécessités d'ordre économique. Autrement dit, *comment justifie-t-on tel investissement ?* Dans quelle mesure la décision d'investir obéit-elle à des critères de rationalité et d'efficacité économiques, ou satisfait-elle à d'autres critères qui ne peuvent être compris qu'à travers l'étude du système social, des modèles de comportement, des normes et des valeurs ? L'étude d'opinion et l'observation permettent de répondre à ces questions.

La mise en œuvre de l'investissement, elle, dépend du projet socio-familial de l'exploitant (la communauté de patrimoine, fréquente entre le ménage et l'exploitation, souligne l'importance de ce facteur), de son niveau technique (en particulier, de son niveau d'information dans le domaine des méthodes de gestion), sans oublier les potentialités naturelles et les débouchés.

En somme, l'emprunt n'est qu'un maillon d'une chaîne d'actes économiques posés journallement par les exploitants. Les « raisons » motivant l'investissement sont essentielles à la compréhension de la demande de crédit. Le comportement de gestion de l'agriculteur permet d'apprécier l'usage qu'il fait des moyens financiers et techniques que le financement extérieur lui permet d'acquérir. A travers l'étude du comportement face au crédit, surgissent les caractéristiques et les facteurs explicatifs du comportement économique d'ensemble. De même, le pourquoi de la décision et le comment de la gestion éclairent singulièrement le comportement d'emprunt.

Révélatrice de l'unité du comportement économique des agriculteurs, l'approche sociologique ne saurait cependant en fouiller tous les aspects à elle seule.

Certes, l'étude des comportements relève essentiellement de la sociologie. Aussi, la méthode sociologique demeure-t-elle l'âme de la présente recherche et réalise-t-elle, à travers l'unité de la démarche et de l'objet, une double convergence des méthodes utilisées et des informations disponibles.

En matière de comportement face au crédit, il convient entre autres, de bien connaître la problématique de l'économiste et les préoccupations du praticien du Crédit agricole. La manière dont les spécialistes abordent le problème mérite l'attention

tant sur le plan méthodologique que sur le plan conceptuel.

La quête des informations auprès des organismes bancaires (en particulier) est nécessaire, non seulement lors d'une première étude préparatoire, mais tout au cours de la recherche. Qu'elles soient d'ordre qualitatif ou quantitatif, leur utilisation brute s'avère délicate pour le sociologue : des entretiens avec des directeurs de caisses régionales ou des gérants de caisses locales réduisent l'incertitude de l'interprétation. Un exemple d'intégration d'analyses statistiques à l'étude du comportement face au crédit va permettre de mesurer et l'intérêt et la difficulté de tirer des enseignements de données chiffrées.

## ANALYSES STATISTIQUES

On se bornera ici à donner quelques indications méthodologiques sur l'utilisation de données statiques dans l'optique d'une approche sociologique du comportement en face du crédit.

Compte tenu des données chiffrées disponibles sur le Crédit agricole, les bases de travail suivantes ont été adoptées :

— les prêts individuels sont seuls pris en considération. Les crédits collectifs touchent également les agriculteurs, mais par le truchement des coopératives ou des collectivités locales ;

— la ventilation des prêts à court, moyen et long termes est en principe liée à l'objet des prêts :

- court terme : alimentation de la trésorerie ;
- moyen terme : équipement ;
- long terme : opérations foncières ;

— la caisse locale a été prise comme circonscription de base pour l'étude. Elle s'apparente fréquemment au canton, circonscription qui a été retenue pour l'*Atlas sociologique de la France rurale*.

Les données statistiques portant sur les années 1955, 1962, 1963 ont été ventilées sur les bases ci-dessus énoncées et ont permis d'analyser des évolutions dans le temps. Des différences dans l'espace sont ressorties de quatre cartes intégrées dans l'Atlas (progression des dépôts à vue et des prêts en cours de 1955 à 1963 ; importance, en pourcentage, des prêts à court ou à long terme par rapport au total des prêts, au 31.12.1963).

### **Les évolutions dans le temps**

Elles sont significatives :

— des changements dans la politique de la Caisse Nationale de Crédit Agricole et des Caisses régiona-

les, changements qui trouvent leur source dans les décisions du Pouvoir et les revendications de la profession ;

— des changements dans les conditions de production et de commercialisation : évolution des « structures » agricoles, modifications dans les techniques, recherches de débouchés, impact économique du Marché Commun ;

— des changements dans le comportement des agriculteurs dans le domaine de la dépense et de l'investissement comme dans celui de l'épargne et du crédit.

### **Les variations dans l'espace**

Elles sont significatives :

— de potentialités naturelles différentes ;

— de degrés de développement et de croissance économiques différents ;

— de politiques agricoles différentes d'une région à l'autre : certaines régions reçoivent plus d'aides financières de l'Etat ;

— de systèmes sociaux différents en particulier par leurs normes de comportement couramment admises ;

— de différences dans le comportement, vis-à-vis du Crédit agricole ou dans la gestion des exploitations notamment.

Evolutions dans le temps et variations dans l'espace ne prennent de sens que si l'analyse est confrontée avec les situations concrètes qu'on observe à travers la France.

Déjà, les cas extrêmes permettent de formuler des hypothèses. Ainsi, une forte proportion de crédits à long terme (à plus de 15 ans) suggère une forte

demande foncière. La recherche de terres peut avoir de multiples causes :

— raisons de « structure » : exploitations trop petites, parcellement élevé ;

— raisons d'ordre démographique : population relativement dense venant dans de petites exploitations et entrant en concurrence pour la moindre parcelle de terre ;

— raisons d'ordre sociologique : une relative homogénéité des conditions de vie et de revenus des agriculteurs permet aux intermédiaires sur le marché foncier de « diviser pour régner », aucun agriculteur ou groupe d'agriculteurs n'ayant le pouvoir économique et financier de s'opposer à un monopole de fait ;

— motifs d'ordre psychologique : le désir de sécurité matérielle par la propriété conduit à la surenchère sur des parcelles de faibles taille, mais présentant un intérêt vital pour tel exploitant déterminé.

Une forte proportion de prêts à court terme dénote, a contrario, une modernisation de l'équipement qui se fait par auto-financement dans certaines régions, (d'où faiblesse relative des encours à moyen terme), par appel aux crédits à court terme dans d'autres, l'amortissement étant régulier. Cette situation se présente souvent dans des régions à faible densité démographique et à haut niveau de développement agricole, régions où la demande foncière peut être forte sans être pathologique ; souvent, en effet, les exploitants ne sont pas les propriétaires, ou, s'ils le deviennent, ils ont les moyens de payer le capital foncier sans obérer leur capital d'exploitation. Par ailleurs, les prêts de campagne importants ou les ouvertures de crédit en compte-courant permettent aux exploitants spécialisés (céréaliculture, viticulture) d'avoir une trésorerie aisée aux moments de pointe. En principe, l'utilisation régulière du crédit à court terme dénote une grande familiarité avec les mécanismes bancaires modernes et l'acceptation, plus ou moins consciente, des règles du jeu capitalistes (recherche du plus grand gain, comportement des spécialistes...).

Quant aux prêts à moyen terme, leur définition est plus floue. La plus grosse part est consacrée au financement du cheptel mort ou vif, à des opérations sur les immeubles (bâtiments d'habitation ou

d'exploitation) ou des améliorations foncières sérieuses. Une forte proportion de prêts à moyen terme indique un gros effort d'équipement dans des régions se développant rapidement où les investissements ci-dessus énumérés ne sont pas entravés par des problèmes fonciers trop aigus.

En résumé, on peut affirmer que, généralement, une forte proportion de prêts à court terme caractérise des régions développées, où les problèmes de prix prennent le pas sur les problèmes de « structures ».

— Une forte proportion de prêts à moyen terme traduit, pour une région donnée, une forte demande de biens d'équipements et, par là, constitue un indice de développement.

— L'existence d'une proportion trop forte de prêts à long terme risque de gêner les progrès d'une région, dans la mesure où l'épargne, déjà faible dans son montant (vu la taille des entreprises), est mobilisée par des opérations ne portant pas sur des investissements directement productifs.

Toutes ces indications doivent être complétées et nuancées. Une démarche comparative s'impose : un cas ne peut être analysé seul ; il faut en étudier plusieurs et comparer les situations (sur les plans financier, économique et sociologique) aux niveaux local et régional. Cette démarche comparative est facilitée par des échanges de vue avec les banquiers (voire avec des agriculteurs) ; l'analyse statistique prend alors tout son sens. Des entretiens avec des directeurs de caisses régionales et avec une trentaine de directeurs de caisses locales ont été très fructueux. Evolutions dans le temps et variations dans l'espace s'expliquent parfois par des raisons de technique bancaire, mais les raisons d'ordre économique ou social permettent normalement de dire pourquoi tel type de crédit s'est développé ici et non là, et pourquoi la distribution des crédits a gardé la même structure en dépit de l'évolution économique et sociale.

La statistique sert essentiellement, dans le cadre de la présente recherche, à souligner les aspects techniques et bancaires du crédit, à repérer la répartition des masses distribuées, et à suggérer des hypothèses de travail pour la recherche purement sociologique.

## PRE-ENQUETE SOCIOLOGIQUE

Le bocage domfrontais a été choisi comme terrain d'enquête. C'est une région où prédominent l'élevage bovin et la production laitière. Ce système de production, parfois mêlé à une polyculture tra-

ditionnelle, réussit dans une région bien arrosée, aux exploitations familiales de faible taille (15 à 20 hectares le plus souvent).

Le « pays » domfrontais emprunte moins que d'autres régions de l'Orne (Perche par exemple) et surtout depuis moins longtemps. Aussi, était-il possible de trouver des traces, voire des cas de comportement « traditionnel » : paysan achetant du matériel en fonction de ses seules disponibilités sans toujours se soucier de la rentabilité économique, l'emprunt étant réservé à l'achat de terres. Le type de l'agriculteur « dynamique », empruntant afin d'investir et produire rationnellement, s'y rencontre également. Deux communes voisines ont été choisies comme terrain d'enquêtes : dans l'une, on emprunte généralement au seul Crédit Agricole Mutuel; dans l'autre, on utilise également les services d'une caisse rurale de crédit « libre ». Le choix d'un terrain aussi réduit s'imposait dans une étude exploratoire.

### **Les entretiens individuels**

Cette première phase de pré-enquête permet de mettre en relief l'originalité et la diversité des comportements et des attitudes; elle a conduit à souligner l'unité de la démarche qui conduit de la décision d'achat à celle d'emprunt dans le cadre de la politique de gestion propre à l'exploitation.

L'enquête débute par quarante entretiens non directifs. La méthode non directive, très lourde, demande beaucoup de temps à l'enquêteur et à son interlocuteur, mais elle seule permet de connaître les résonances psychologiques que le thème peut avoir chez l'agriculteur, de mesurer les résistances à son étude approfondie, de prévoir les parades, et enfin de réunir le matériel pour construire un questionnaire.

Une première tranche d'entretiens a été orientée vers l'analyse du changement. Lors d'un entretien rétrospectif, on tente de faire revivre à l'interlocuteur la procédure concrète de contact avec le crédit agricole ainsi que la participation différentielle des groupes aux formes modernes de crédit et d'épargne. Peu à peu on fait replacer l'acte d'emprunt dans son contexte économique. Ainsi, en arrive-t-on à discuter avec l'agriculteur des divers motifs qui l'on amené à décider de faire tel investissement. Cette discussion fait référence à la situation économique de l'exploitation. Le comportement face à l'institution bancaire n'a jamais été étudié en lui-même, mais les réactions enregistrées au cours de l'entretien éclairent singulièrement le comportement et les attitudes à l'égard du crédit (utilisation de chèques, dépôts à vue...).

Une autre tranche d'entretiens a porté directement sur le crédit. La consigne utilisée (« que pensez-vous du crédit » ?) conduit l'exploitant interrogé soit à discuter du mécanisme bancaire (cas très rare), soit à dire son opinion sur l'institution, soit à prôner ou contester, selon les cas, le rôle de l'emprunt dans l'exploitation, en référence ou non aux habitudes

passées. Le plus souvent, la réponse enregistrée répond à cette triple préoccupation. Les relances portent essentiellement sur les aspects techniques de l'emprunt (solvabilité, garanties, longueur du prêt) ainsi que sur les habitudes locales d'épargne et de crédit. Dans une première étape sur le terrain, il était difficile d'orienter les agriculteurs vers une discussion sur la rentabilité des investissements en référence à la charge financière que l'emprunt représente pour l'exploitation.

La recherche s'est peu à peu orientée vers ce thème, qui a constitué le propos essentiel des réunions de groupe.

### **Les réunions de groupe**

Les entretiens individuels, joints à l'observation, ont conduit à une meilleure connaissance du terrain d'enquête et de la diffusion du crédit. Dans une seconde phase, il a été possible d'organiser six réunions de groupe. L'avantage de cette méthode est d'aider les agriculteurs à confronter leurs idées : dans la confusion de la discussion, peuvent jaillir un certain nombre de notations essentielles à la compréhension des comportements, et à leur justification par les intéressés. Toutefois, certains exploitants ne viennent jamais à une réunion et leur cas pourrait stimuler la réflexion des autres. En outre, il a fallu souvent réunir les gens par affinités (par exemple, les jeunes); il n'est guère possible d'inviter des agriculteurs ayant des intérêts manifestement antagonistes (un propriétaire et son fermier). L'entretien individuel demeure indispensable pour compléter l'information obtenue aux réunions de groupe et préparer ces dernières. Le matériel verbal recueilli dans les entretiens individuels a d'ailleurs fourni des thèmes essentiels qui se sont précisés peu à peu et ont servi à l'élaboration du guide de réunion. L'enquêteur s'est appliqué à inviter lui-même les futurs participants, à les convaincre en engageant une première discussion avec eux : la réunion y gagnait en fécondité et en pertinence. Cette seconde phase de l'étude monographique a porté essentiellement sur le problème de la rationalité et de l'efficacité des investissements faits grâce à l'emprunt.

Le guide utilisé dans les réunions de groupe tente de faire parcourir aux agriculteurs toute la chaîne des actes économiques qu'implique l'emprunt : de l'appréhension d'un « besoin » (avec tout ce que ce mot peut avoir de subjectif, voire d'irrationnel) au remboursement de la dette, en passant par la confrontation du « besoin » ressenti avec les possibilités de l'exploitant et par les démarches de demande et d'acceptation du prêt (avec les diverses conditions posées par le Crédit agricole).

La première question posée au groupe est la suivante : peut-on vivre sans emprunter ? Autrement dit, la nécessité de l'emprunt est-elle perçue par tous dans cette région, de la même manière ? Si

non, qui n'emprunte pas ? Peut-on emprunter ailleurs qu'au Crédit agricole (rôle créateur des caisses rurales, des banques de dépôts, des notaires, des particuliers) ?

On passe ensuite aux besoins d'argent les plus criants : dans quels buts cherche-t-on à emprunter ? Y-a-t-il un ordre de priorité dans les dépenses ? Les « besoins » étaient-ils les mêmes autrefois ? Qu'en sera-t-il à l'avenir ? On recherche aussi ce qui pousse à dépenser et donc à emprunter : est-ce une question de revenus, de main-d'œuvre, ou encore une occasion ? Est-ce pour gagner en prestige, pour faire comme tout le monde ?

Il ne suffit pas de désirer emprunter ; il faut savoir comment emprunter. Quel type de prêts demande-t-on le plus souvent dans la région (ventilation par objet, ventilation selon le terme) ? Les réponses à cette question sont confrontées avec les données chiffrées du Crédit agricole. Quels types de garantie utilise-t-on communément ? Le problème de la caution est examiné soigneusement ici, car elle est fréquente et constitue un indice de certains types de relations sociales (entre parents et enfants, entre propriétaires et fermiers, entre voisins).

On examine par la suite les charges que l'emprunt représente. Préfère-t-on un crédit long ou court ? Les agriculteurs connaissent-ils bien la charge financière que représentent les emprunts ? L'introduction du crédit modifie-t-elle les méthodes de gestion des exploitants (calculs d'amortissements, prévision à terme, comptabilité). Qui dit crédit dit nécessité d'épargner et de savoir se servir de l'argent. Sont évoqués, dans cette dernière phase de la réunion, la vulgarisation du chèque, la thésaurisation domestique, les modalités et les montants de l'épargne liquide ou à terme.

La réunion se termine sur l'évocation des perspectives agricoles régionales et du rôle que le Crédit agricole pourrait éventuellement jouer dans l'avenir.

### **Les thèmes**

Les *principaux thèmes* qui sont ressortis lors d'une première analyse des entretiens et des réunions sont les suivants :

*En tant qu'institution*, les agriculteurs placent le Crédit agricole dans le contexte des autres organisations agricoles : les conditions qu'il met à l'octroi des prêts (objet et longueur du prêt, garanties offertes, échéances) sont acceptées ou discutées. L'information des agriculteurs paraît très partielle, sauf dans la nouvelle élite, celle des agriculteurs « dynamiques », emprunteurs persévérants et coutumiers des réunions syndicales et proches des organismes de vulgarisation.

— *Comme moteur de la vie économique*, le crédit agricole est d'abord considéré dans son adaptation aux besoins : dans le bocage ornais, ce sont essentiellement des besoins d'équipement en cheptel vif ou mort, et des besoins fonciers.

On examine moins souvent ses répercussions sur la gestion même de l'exploitation : seuls sont évoqués les charges que les remboursements entraînent et le gain, en rentabilité et en revenus, que le financement externe représente.

Ainsi, généralement, le rôle économique du crédit est plutôt perçu comme une réponse possible de l'agriculteur pris sous le coup de nécessités et non comme le résultat d'un plan de production et de financement, fut-il élémentaire dans sa forme.

— *Comme source de changement économique et social*, le crédit agricole a modifié, aux yeux des agriculteurs, les comportements traditionnels tendant à l'autarcie et à la thésaurisation.

Par contre, les interlocuteurs analysent difficilement le rôle qu'il peut avoir sur l'évolution des relations entre groupes : on se borne à constater le plus souvent la modernisation des conditions de vie à la campagne (citadins et campagnards adoptent les mêmes « modèles ») : on remarque aussi la réussite économique et sociale des agriculteurs à l'esprit d'entreprise, le patrimoine servant peut-être moins qu'autrefois la réussite sociale.

Le changement introduit par le crédit agricole au niveau de l'exploitation familiale apparaît, par contre, très clairement aux intéressés : changements dans les relations entre parents et enfants notamment. La mécanisation est réclamée par les jeunes : le « besoin » du tracteur procède souvent, chez les parents, plus du désir de maintenir leur descendance sur l'exploitation que du désir de rentabiliser leur capital et leur travail par une productivité accrue, une gestion plus équilibrée et des débouchés mieux assurés.

## **PREMIERES ANALYSES SOCIOLOGIQUES**

En l'état d'avancement actuel de la recherche sur le comportement des agriculteurs face au crédit, quelques enseignements se dégagent, propres à

indiquer l'orientation future de l'analyse des observations et des informations rassemblées.

C'est à la sociologie que revient de mettre à jour les décalages et les contradictions observées dans les comportements et de tenter de les expliquer en référence à des contraintes de situation et à des variables proprement sociologiques (tels la structure sociale ou le système des valeurs).

Dans le contexte de la présente recherche, les décalages et les contradictions apparues lors de l'enquête microsociologique tiennent le plus souvent au fait que l'investissement n'est pas toujours décidé, loin s'en faut ! dans le cadre d'une gestion cohérente de l'exploitation agricole dans son ensemble. Ceci se voit chez les agriculteurs à travers la notion de l'investissement, les critères de choix observables, les différences typiques dans la mise en œuvre des investissements et la gestion des exploitations.

### ***Notion de l'investissement***

Les agriculteurs semblent avoir identifié, dans la première phase de modernisation, le rôle économique de l'investissement et l'objet acheté (tel le tracteur) qui la matérialise. Avec le développement du machinisme, la représentation matérielle de l'investissement s'est attachée à d'autres objets et la spécificité de la fonction économique a fini par apparaître plus clairement. Certains investissements (touchant au confort ménager) restent, cependant, considérés comme des dépenses de consommation, dans la mesure où ils ne concourent pas directement à la production : on comprend, dès lors, la contradiction que l'on observe entre l'attitude minimisatrice affichée en réunion de groupe face à l'investissement ménager et le remarquable effort d'équipement fait récemment en la matière. Dans ces réunions, en effet, l'accent est mis sur les justifications économiques des décisions : si les interlocuteurs n'arrivent pas à les faire apparaître directement, il leur est encore plus difficile de les trouver dans l'amélioration des conditions de vie et de travail de la femme. L'intérêt économique de cette amélioration leur échappe parce qu'il est lié à la modification des relations à l'intérieur du ménage, modification dont l'importance sociale leur apparaît primordiale (eu égard au comportement des précédentes générations paysannes). Les agriculteurs ont ainsi une notion partielle de l'investissement.

### ***Critères de choix***

Le choix des investissements dans des entreprises de petite taille disposant de moyens financiers modestes résulte nécessairement d'un arbitrage. Cet arbitrage conduit l'agriculteur à préférer tel type de dépense à tel autre, après avoir pesé le poids respectif des diverses contraintes économi-

ques et financières qui limitent son action, calculé le résultat économique qu'il estime pouvoir en attendre, examiné enfin les avantages ou les inconvénients d'ordre social évalués en fonction des normes et des valeurs admises et dans le cadre de la structure sociale de la société. Les critères de choix ne sont donc pas simples : un exemple, recueilli en enquête, en témoignera, à travers la contradiction des attitudes justificatives et des comportements réels. Lorsqu'au cours d'un entretien on fait remarquer à un exploitant moyen qu'il est le seul, parmi ses voisins, à n'avoir pas acheté de tracteur, il répond : « un tracteur n'est pas rentable ». Si l'on pousse la conversation sur ce thème, ce même exploitant n'hésite pas à admettre que le tracteur fait gagner beaucoup de temps, mais affirme qu'il n'en aurait pas l'emploi suffisant. Quant à la diminution de la fatigue, il n'en est pas convaincu : il a, en tout état de cause, l'habitude de conduire un cheval. A la question : « pourriez-vous, en modifiant votre système de production, rentabiliser le tracteur ? » l'agriculteur s'étonne et reconnaît n'y avoir jamais pensé. Par contre, interrogé à un autre moment sur le problème de la terre, il explique comment, ancien fermier, il a dû récemment acheter son exploitation en exerçant son droit de préemption. Les divers emprunts contractés absorbent actuellement toutes ses disponibilités, mais il achèterait, réflexion faite, un tracteur s'il en avait les moyens, ne serait-ce que pour ne pas passer pour un « retardataire ». Si cet exploitant ne s'était pas senti obligé (pour survivre) d'acheter sa ferme, il aurait pu faire d'autres investissements : en l'état actuel des choses, il ne lui reste plus qu'à souhaiter que le fils, s'il lui succède, puisse s'en sortir à meilleur compte et s'équiper convenablement. On observera, à travers cet exemple, l'extrême complexité de la prise de décision chez cet agriculteur, le processus d'auto-justification risquant de masquer à ses yeux la rigueur des contraintes et l'irrationalité relative du choix effectif (la terre préférée à l'équipement). On s'aperçoit également que cet exploitant a oublié de considérer son entreprise comme un organisme vivant et de ce fait, se trouve dans une situation difficile où l'investissement foncier, réalisé grâce à l'emprunt, apporte plutôt des charges financières nouvelles qu'un supplément de capacité productive et de revenus. Le choix des investissements est fait, comme le montre cet exemple, selon des critères complexes, souvent contradictoires.

### ***Mise en œuvre des investissements***

Les conditions de l'arbitrage qui préside au choix des investissements se reflètent pour une bonne part dans l'anarchie des attitudes et des comportements observables dans leur mise en œuvre. On se contentera d'évoquer quelques cas typiques. Ainsi, l'agriculteur, qui n'accepte d'encourir aucun risque

financier important et refuse d'emprunter, se condamne à investir au gré de ses seules disponibilités. Attaché à la conception d'une agriculture autarcique où les dépenses sont alimentées par l'épargne interne à l'exploitation, il ne s'équipe jamais qu'avec réticence et retard ; il évite d'entrer dans un circuit économique ouvert qui l'obligerait à produire plus, à investir, à emprunter, et ainsi à dépendre de circuits financiers et commerciaux dont il ne sait rien. On a reconnu ici le type de l'agriculteur « traditionnel », type qui disparaît avec l'élévation du niveau technique et les obstacles mis par l'économie moderne à l'autarcie.

Des cas de comportement traditionnel subsistent, où l'exploitant renonce à investir par incapacité de prévoir le montant des recettes et surtout l'impact des aléas sur la marche de l'entreprise : la renonciation est surtout faite de préventions et d'ignorance, et elle s'étend évidemment au financement proposé par le Crédit agricole. Le cas le plus fréquent est celui des bâtiments d'exploitations : on sait évaluer la charge financière que représentent de nouvelles constructions, mais non l'intérêt économique de leur utilisation, et cependant les intéressés savent que la transformation de leur mode de vie passe par l'intensification de la production laitière, conditionnée par la qualité des étables.

Cette renonciation à investir n'est pas toujours aussi flagrante. Il en reste cependant des traces au moment du premier renouvellement du matériel. Les agriculteurs sont souvent surpris par le vieillissement rapide du matériel (« la faucheuse du père avait bien duré 30 ans »). Ce vieillissement inévitable est dû à l'usure, à l'obsolescence technique ou à la transformation des systèmes de production (exigeant une réadaptation de l'équipement). L'exploitant resté proche (par l'âge et la mentalité) du comportement traditionnel, ne renouvellera pas son tracteur à temps, au risque d'enregistrer des pertes ou des manques à gagner, de passer pour un retardataire et, le cas échéant, de rester prisonnier d'un système de production dont la productivité s'amenuise (par abaissement du niveau des prix de vente ou accroissement des prix de revient).

Par contre, l'agriculteur « moderne » tient à rester dans le courant et complète sans cesse son information technique et économique. Il n'hésite pas à réinvestir et à emprunter si nécessaire, en mesurant au mieux les effets de ses investissements. L'agriculteur « moderne » se caractérise ainsi par le degré de rationalité économique de sa gestion. Parmi les exploitants interrogés, beaucoup se disent « modernes », mais n'aiment pas se risquer et préfèrent que les voisins aient fait l'essai du nouveau matériel ou du nouveau système de production ; d'autres, les jeunes notamment, ne pèsent pas toujours les conséquences de leurs décisions : l'effi-

cacité du comportement d'agriculteur « moderne » est souvent contrariée par le manque d'assurance ou de maturité.

Si l'on observe l'agriculteur « dynamique », on constate qu'il adopte le mode de gestion qui convient stratégiquement le mieux à son entreprise : tenant compte de son potentiel économique, il détermine par exemple les caractéristiques et les temps d'emploi du matériel nécessaire ; il fera un choix définitif après avoir soigneusement étudié ses possibilités d'autofinancement et de crédit bancaire. Plusieurs solutions se présentent à lui :

- acheter le matériel pour son propre compte ;
- acheter le matériel, mais le louer saisonnièrement pour le rentabiliser ;
- confier ses gros travaux à un entrepreneur ou louer le matériel nécessaire à un voisin ;
- acheter le matériel en association ;
- surseoir provisoirement à l'investissement et continuer à utiliser l'ancien matériel. Il se peut que la décision rationnelle soit d'utiliser plusieurs solutions à la fois dans la même exploitation.

A quoi tient le dynamisme d'un agriculteur ? à un certain nombre de conditions (structure et taille de l'entreprise, surface financière, formation technique du chef d'entreprise, niveau d'aspiration sociale...) qui se trouvent rarement réunies et dont il conviendrait de mesurer l'impact exact. Le comportement de l'entrepreneur dynamique est important à étudier : les agriculteurs « modernes » cherchent à s'en approcher, reconnaissent son efficacité économique et la source de pouvoir qu'il représente. C'est une sorte de « type » idéal sous-jacent à leur propre comportement et affectant la décision d'investir, la mise en œuvre des investissements et le comportement face au crédit.

## CONCLUSION

Cette recherche, dont on a vu les aspects méthodologiques et les premiers enseignements, ne peut prétendre fournir des conclusions. Cependant deux faits se dégagent :

- la démarche adoptée concilie l'étude globale, permettant de dessiner de grandes tendances, avec l'analyse détaillée, serrant de près les situations concrètes et les comportements réels. Son originalité réside dans la synthèse d'apports méthodologiques et conceptuels de disciplines différentes, la méthode sociologique constituant la clé de voûte d'une étude consacrée essentiellement à l'observation et à la compréhension des comportements ;

— traditionnellement créditrice, l'agriculture connaît maintenant une forte demande de crédit, parallèle à sa modernisation et à son développement. Il conviendrait, à l'avenir, pour assurer l'expansion agricole et l'équilibre des ressources et des emplois, non plus seulement de vulgariser des équipements nouveaux et des techniques de production et de commercialisation nouvelles, mais désormais de préconiser

des modes de gestion équilibrée des exploitations, tels que les agriculteurs « dynamiques » en mettent en œuvre. La présente recherche prépare, semble-t-il, les voies d'études futures sur les obstacles d'ordre économique ou social à la rationalité effective des investissements chez les exploitants et, partant, à un financement cohérent de l'agriculture française.

## DISCUSSION

**M. d'Harcourt.** — Dans cette enquête, la contestation du rôle et de l'intérêt du crédit faite par certains agriculteurs provient-elle de données économiques ou de réactions psychologiques et traditionnelles ?

**L. Raoul.** — La contestation se situe au niveau des réactions psychologiques, l'enquête ayant été effectuée dans une société de type traditionnel où le crédit agricole n'est devenu d'utilisation courante que depuis une dizaine d'années. La contestation en termes économiques est très rare...

**Mlle André.** — Peut-on relier l'attitude des agriculteurs (traditionnels et « modernes ») à des variables psychologiques et surtout sociologiques ?

**L. Raoul.** — Cette étude se réfère, d'une part à une analyse de situation économique et financière, et d'autre part au système social, et aux normes et valeurs admises dans la société locale.

**Mlle H. de Chaponay.** — Dans quel cadre a été menée cette enquête ?

**L. Raoul.** — Menée dans le cadre d'une thèse de 3<sup>m</sup>e cycle de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, cet-

te recherche a été facilitée par la participation du chercheur aux activités du Centre d'Etudes Sociologiques.

**M. Pascaud.** — Il me paraît que le sociologue rural doit si possible, faire appel à une formation et une expérience dans deux domaines principaux : la sociologie, et l'agriculture.

Dans quelle mesure ces deux domaines étaient-ils représentés dans le cas des enquêtes objet de votre exposé ?

**L. Raoul.** — La méthode sociologique et les connaissances en matière d'économie agricole sont réunies en fait dans cette recherche, qui ne se situe jamais au niveau technique.

Par ailleurs, si une information technique se révèle nécessaire pour interpréter tel fait ou telle donnée, je fais appel aux spécialistes (ce que j'ai fait pour mener à bien mes études statistiques). A noter que, si la recherche avait été localisée dans le Bassin Parisien, la méthode aurait sans doute été un peu différente, précisément parce que les agriculteurs des régions développées se cantonnent facilement dans les problèmes techniques lors des discussions avec l'enquêteur.